

---

LES POTENTIALITÉS DU CADRE D'ORGANISATION  
EUREKA FACE AUX PERSPECTIVES ACTUELLES  
DE LA COOPÉRATION POLITIQUE EUROPÉENNE

---

*José António Sequeira Carvalho*

---

# LES POTENTIALITÉS DU CADRE D'ORGANISATION EUREKA FACE AUX PERSPECTIVES ACTUELLES DE LA COOPÉRATION POLITIQUE EUROPÉENNE

---

## SCHÉMA DE L'EXPOSÉ

### Introduction:

L'approche EUREKA face aux perspectives actuelles de la Coopération Politique Européenne — esquisse d'une problématique.

1. Présentation de l'Initiative EUREKA et de ses principales caractéristiques.
2. Potentialités et limites de l'approche EUREKA pour la mise en oeuvre d'une politique communautaire de coopération avec les pays de l'Est de l'Europe.
3. L'avenir de la coopération technologique européenne face aux grands enjeux économiques et géopolitiques au niveau mondial — quelques pistes de réflexion.

## INTRODUCTION

Après les exposés précédents au cours desquels quelques hauts responsables au niveau communautaire et européen ont présenté et examiné devant vous les problèmes actuels de la coopération européenne, le rôle — quelque peu difficile — m'appartient de vous parler cette matinée de l'Initiative EUREKA dans le cadre des perspectives de la coopération politique européenne.

---

(\*) Exposé fait à l'Institut du Futur, Bureau d'Information du Conseil de l'Europe, le 9 Novembre 1989.

Les opinions exprimées dans ce texte sont émises à titre purement personnel et n'engagent aucunement les organisations pour lesquelles travaille l'auteur.

Tout d'abord, je vous présenterai l'initiative EUREKA comme mode d'organisation et en tant qu'approche de coopération technologique au niveau européen.

Ensuite, j'essaierai de mettre en évidence les potentialités de l'approche EUREKA pour répondre de manière efficace à certains objectifs politiques et diplomatiques et à certains problèmes que pose l'évolution actuelle des pays de l'Est à la coopération politique européenne.

Enfin, j'énoncerai la synthèse des grandes lignes d'orientation et d'évolution qui me semblent pertinentes pour l'avenir de la coopération technologique européenne, et notamment pour l'Initiative EUREKA face aux enjeux géopolitiques et économiques qui se posent aujourd'hui à l'échelle mondiale.

### 1. *L'Initiative EUREKA*

Dix-neuf pays européens et la Commission des Communautés Européennes ont créé l'Initiative EUREKA en juillet 1985, formant ainsi un cadre de coopération internationale entre les entreprises et les instituts de recherche dans le domaine des hautes technologies.

Cette Initiative a pour objectif d'accroître la productivité et la compétitivité des industries européennes sur le marché mondial.

EUREKA veut permettre à l'Europe de mieux maîtriser et exploiter les technologies importantes pour son avenir et de développer ses capacités dans des secteurs essentiels.

Les projets EUREKA poursuivent des finalités civiles et sont dirigés à la fois vers les marchés privés et les marchés publics. Tout produit, système ou service dans le domaine de la haute technologie peut être développé dans le cadre d'EUREKA.

Caractérisée par une approche décentralisée et une absence de choix thématiques a priori, l'Initiative EUREKA représente un instrument original et complémentaire des programmes existants, en faveur de la coopération européenne dans les activités de recherche et de développement.

Des projets élaborés suite à des rencontres et des échanges d'idées entre sociétés et instituts de recherche sont à la base de l'activité d'EUREKA.

Les projets qui ont à ce jour obtenu le statut EUREKA concernent de nombreuses technologies de pointe: robotique et productique, lasers, biotechnologie, nouveaux matériaux, environnement, télécommunications, énergie, technologie de l'information et transports.

La durée des projets varie de un à 10 ans et pour la plupart (49%) d'entre eux, elle dépasse les quatre ans.

EUREKA s'adresse à tous les acteurs impliqués dans le développement technologique: les grandes sociétés, les petites et moyennes entreprises, tout aussi bien que les universités ou les instituts de recherche spécialisés sans tenir compte de leur structure ou dimension.

Les entreprises et instituts participant à un projet EUREKA en assurent le financement par leurs propres moyens, par le recours à des capitaux privés externes (marché financier, prêt, etc...) et le cas échéant, par les fonds publics mis à leur disposition par les gouvernements respectifs.

Dans le cadre d'un projet individuel ou de l'Initiative dans son ensemble, les gouvernements et la Commission des Communautés Européennes examinent les demandes de mesures de soutien supplémentaires, en vue de créer les conditions requises pour l'innovation.

Actuellement, la plupart de ces mesures ont trait à l'élaboration des normes industrielles communes. Ces demandes sont transmises aux organismes de normalisation compétents. Outre la normalisation, les mesures de soutien concernent également l'ouverture des marchés publics et le financement des projets.

EUREKA a aussi mis sur pied un outil clé d'information: la base de données EUREKA que contient de nombreux renseignements sur l'ensemble des projets annoncés ou proposés. Destinée à promouvoir la mise en contact des partenaires industriels et scientifiques, susceptibles de collaborer au sein des projets, elle fournit notamment des informations sur les domaines de R&D, les objectifs technologiques, les plans, les budgets, les participants et les coordonnées des contacts principaux.

Le lancement d'environ 300 projets (297) projets de coopération transnationale, représentant un investissement de quelque 6,5 milliards d'ECU, témoigne d'une réussite considérable.

On peut d'ores et déjà affirmer qu'après 4 ans l'Initiative a trouvé son rythme de croissance et acquis sa propre dynamique.

*2. Potentialités et limites de l'approche EUREKA pour la mise en oeuvre d'une politique communautaire de coopération avec les pays de l'Est de l'Europe.*

Comme l'ont déjà affirmé plusieurs responsables politiques il faut, dans le contexte politique et diplomatique actuel au niveau européen favoriser les mesures de coopération qui peuvent atténuer les séparations et les frontières politiques et idéologiques entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est. De ce fait, ces mesures permettront d'accueillir les peuples européens de l'Est au sein de la famille culturelle et politique européenne.

Ces responsables ont souligné aussi à juste titre que des cadres et des concepts nécessaires au dépassement de la division de l'Europe existent déjà, par exemple la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. Ce sont là des cadres qui ont montré leur utilité et qu'il faudrait activer dans la conjoncture actuelle.

Dans cette perspective, il me semble que les caractéristiques politiques et organisationnelles de l'approche EUREKA — à savoir l'ouverture, la flexibilité, la décentralisation, l'opération à travers la création de réseaux et la libre initiative des participants — peuvent constituer des moyens concrets pour établir des relations de coopération et d'intégration graduelles avec les pays de l'Est par le biais d'actions concrètes et spécifiques à géométrie variable.

Pour ce que est des risques politiques et diplomatiques que pourraient impliquer la participation des pays de l'est européen à certains projets, la structure institutionnelle de la prise de décision et d'acceptation des projets dans le cadre EUREKA est parfaitement adaptée pour assurer une sélection et un contrôle préalables à travers des mécanismes de crible technico-diplomatiques, au cas par cas, qui par ailleurs sont déjà solidement institutionnalisés.

Dans un premier temps, ces mécanismes de crible sont constitués par les contacts entre les coordinateurs nationaux des projets, dans un second temps, par les décisions du Groupe des Représentants Nationaux à Haut Niveau et en dernier lieu par la Conférence Ministérielle.

Il y a lieu de signaler que des institutions de certains pays de l'Est (tels la Hongrie et la Yougoslavie) participent déjà à quelques uns des projets EUREKA.

Au cours de la réunion des Représentants à Haut Niveau en septembre dernier, l'Institut Soviétique Fedorov de l'URSS établi à Moscou a été accepté comme participant au projet EUROTRAC (dans de l'environnement).

Il est évident que des schémas de coopération spécifiques et sectoriels seuls ne suffisent pas comme moyens pour résoudre tous les problèmes de l'ouverture et de la dynamisation des relations entre les deux Europes.

Ils peuvent, néanmoins, mener à des actions concrètes, utiles et efficaces, pour élargir les échanges économiques et humaines entre ces deux Europes et contribuer ainsi à atténuer les séparations et les frontières que les avatars de la politique et de l'idéologie ont érigés entre les rives de notre sous-continent.

Dans ce sens, peuvent exister entre la Coopération Politique Européenne et l'initiative EUREKA des points d'action convergente et de synergie par rapport à un objectif commun: le rapprochement des liens entre les deux Europes. Ces potentialités méritent d'être suffisamment étudiées pour être exploitées en termes d'actions concrètes.

### *3. L'avenir de la coopération technologique européenne face aux grands enjeux économiques et géopolitiques au niveau mondial.*

A la fin des années 70, l'Europe a commencé à prendre conscience de son déclin technologique par rapport aux Etats-Unis et au Japon. Le diagnostic de cette situation a été fait par certains auteurs significatifs de ce que l'on a appelé l'«europessimisme» technologique; je citerai comme exemples Michel Richonnier dans son livre «Les métamorphoses de l'Europe», André Danzin dans «Science et renaissance de l'Europe» ou encore Michel Albert dans son «Pari pour l'Europe».

Face à ce diagnostic négatif, les instances communautaires et les gouvernements ont proposé des remèdes politiques, visant surtout l'aménagement de l'environnement économique interne de la communauté européenne. La stratégie d'achèvement du marché intérieur constitue la pièce maîtresse de cette politique.

Sur le plan technologique, les instruments politiques mis en oeuvre ont été les programmes-cadres de recherche et de développement technologique de la communauté. Ces programmes cadres visent la création d'un espace communautaire scientifique et technologique qui offrirait des conditions optimales pour un développement industriel mieux intégré en Europe et qui permettrait, de cette façon, d'augmenter les capacités concurrentielles des entreprises européennes face à la concurrence américaine et japonaise.

Aujourd'hui, toutefois, à la veille de l'après-93 — et là, je m'exprime titre personnel — je crois que les paramètres de cette problématique doivent être envisagés d'une autre façon et avec plus d'ampleur, dépassant ainsi les perspectives surtout intégrationnistes, voire même d'aménagement domestique, qui correspondaient à une phase de la coopération technologique européenne qui s'achève actuellement.

En effet, aujourd'hui les acteurs des principaux concurrents de l'Europe sur la scène des marchés mondiaux ont des stratégies d'action et de compétitivité au niveau planétaire.

Face à cette réalité, il faut que les acteurs de la recherche et les entreprises européens sachent répondre de manière adéquate à l'ampleur de ces stratégies et cela non seulement pour des motifs technico-économiques, mais aussi géopolitiques.

Pour ce qui est de la coopération technologique européenne, il serait souhaitable qu'elle s'ouvre davantage vers le grand large planétaire. A mon avis, il faut partir, dès maintenant, des structures et des synergies internes qui sont déjà en voie de consolidation vers ce même grand large planétaire, qui toutefois, ne devrait pas être envisagé uniquement comme un espace exutoire de surplus ou de produits, mais comme un espace stratégique de redéploiement compétitif.

Dans les batailles qu'ils livrent actuellement pour les marchés mondiaux, les responsables des entreprises européennes devraient élargir les dimensions spatiales et humaines de leur quête préalable des marchés et aussi de leurs recherches et veilles technologiques.

L'un des moyens les plus efficaces pour créer les liens personnels et techniques favorisant directement la pénétration future des marchés sera certainement la mise en oeuvre d'actions concrètes de coopération technologique au niveau international entre les acteurs — des organisations et des

hommes qui y sont directement intéressés — dès les stades de la recherche et du développement.

Ces propositions ne visent nullement la mise en oeuvre d'une ouverture vers l'extérieur du cadre de la Coopération Technologique Européenne pouvant mener à des risques de dissolution ou de désagregation des structures d'intégration existant actuellement dans l'espace européen et qui ont déjà prouvé leur solidité et utilité. Au contraire, nous envisageons une ouverture sélective et contrôlée, qui puisse conduire à l'établissement de solides réseaux de synergies et d'appuis à l'extérieur de la Communauté pour développer les capacités compétitives des entreprises européennes sur les marchés mondiaux.

Ici, nous rejoignons à nouveau les potentialités du cadre d'organisation EUREKA pour mettre en oeuvre des actions de coopération technologique élargie avec des partenaires extra-européens et même des partenaires d'autres continents.

A ce propos, nous tenons à signaler la clairvoyance et l'ouverture de perspectives révélées par l'actuelle présidence italienne d'EUREKA avec son projet d'organiser prochainement à Florence un séminaire sur le thème «EUREKA et les pays sous-développés».

Cette orientation constitue à mon sens une des voies conduisant à une vraie renaissance technologique de l'Europe. Une renaissance liée à l'épanouissement des valeurs fondamentales de la culture et la civilisation européennes, qui, parallèlement, sont aussi à la base des constructions scientifiques et technologiques: telles l'humanisme démocratique, l'ouverture d'esprit, la rigueur conceptuelle, l'esprit critique et l'universalité.

Ces valeurs pourront être concrétisées dans des actions de développement technologique en dehors de l'Europe.

A travers la coopération, le génie européen pourra apporter des solutions efficaces aux problèmes auxquels s'affrontent les hommes des autres régions de la planète.

Je tiens ici à signaler deux régions qui sont quasiment toujours oubliées par les polarisations réductionnistes des perspectives exclusivement trilatérales, ou de proche voisinage, qui ont dominé jusqu'à ce jour le champ de vision de nos responsables dans ce domaine: il s'agit de l'Amérique latine déjà aujourd'hui et de l'Afrique dans un avenir qui pourrait bien être proche.

Les liens historiques et culturels de ces régions avec l'Europe, les désignent comme des espaces de coopération extrêmement prometteurs pour l'Europe.

Ces perspectives peuvent constituer un espace de convergence très fructueux des actions d'EUREKA avec les objectifs poursuivis par la Coopération Politique Européenne.

En même temps, ces actions pourront permettre — je le répète — de développer les bases de compétitivité des entreprises européennes sur les marchés mondiaux.

*José António Sequeira de Carvalho*

Directeur Adjoint au Secrétariat EUREKA  
Professeur Associé à l'Institut Supérieur d'Economie  
de Lisbonne